



CONTRIBUTION DU SECOURS CATHOLIQUE – CARITAS FRANCE SUR LE CPA

Un outil qui doit répondre à de multiples objectifs

Le CPA pourrait être un outil, selon la position du curseur, qui vise à :

- assurer une sécurité pour des parcours professionnels de plus en plus séquencés et souvent fragmentés pour les emplois peu qualifiés.
 - préparer les actifs aux emplois de demain, dans un environnement plus numérisé et robotisé. Un choix peut être fait pour développer un outil à destination des plus « agiles » de nos concitoyens ou bien pour viser particulièrement le soutien aux plus fragiles et aux personnes les moins formées, aux métiers les plus pénibles et aux emplois en perpétuelle évolution.
 - donner aux personnes plus de visibilité et de prévisibilité, des outils d'estimation et de simulation sur leur parcours professionnel.
 - donner plus de fongibilité entre les différents droits pour faciliter notamment l'accès à la formation professionnelle des plus fragiles ou éloignés de l'emploi - notamment les jeunes et les chômeurs de longue durée.
 - permettre à chacun plus de mobilité et de mieux concilier les différents temps de vie, professionnels, personnels ou familiaux. Il pourrait donc être aussi un outil qui « articule » la prise en compte des parcours professionnels et des parcours personnels.
- ➔ Pour le Secours catholique le CPA est un outil concret de reconnaissance de la contribution de chaque personne au bien commun.

Quelles solutions ?

Le Secours catholique rencontre chaque année environ 1 million et demi de personnes en situation de précarité dont 80% sont au chômage.

Le Secours catholique constate, à travers ses observations statistiques fines et reconnues par les spécialistes, que les personnes sans emploi sur les 10 dernières années « s'éloignent » de plus en plus de l'emploi. L'accès à la formation en est un des indicateurs. Les personnes rencontrées par notre association, majoritairement au chômage, ne sont en formation que dans 1% des cas.

Il est donc fondamental pour construire une société juste, fraternelle et inclusive de viser un CPA qui permette à chacun de se former tout au long de sa vie, au regard de ses besoins et en cohérence avec les besoins des activités gérées par les entreprises, les services publics et l'économie sociale et solidaire.

Le Secours catholique a l'expérience que les systèmes conçus avec et pour les plus fragiles servent et bénéficient à tous (suivant le principe « qui peut le plus peut le moins »). Le CPA doit s'inscrire dans une dynamique de design universel c'est-à-dire accessible au plus grand nombre : ergonomie de l'utilisation, efficacité de l'usage. L'efficacité, la maniabilité et le coût du système seront ainsi optimisés.

Le Secours catholique suggère :

1. Un CPA le plus étendu possible, même si cela doit être fait progressivement, afin de tenir compte de l'évolution de la place du travail dans nos sociétés et des difficultés des personnes en précarité.
2. La prise en compte du temps passé par un nombre croissant de nos concitoyens en situation difficile (chômage prolongé en particulier) dans des activités bénévoles et des engagements citoyens pour le « calcul » des droits entrant dans le CPA ;
3. Un mécanisme d'abondement initial qui permet à chaque actif de viser, à un moment donné de sa vie, une qualification de niveau IV et un réabonnement possible en cours de parcours pour des chômeurs de longue durée. L'abondement du Compte personnel de formation doit pouvoir atteindre 400 heures (durée indispensable pour permettre une réelle appropriation de compétences et une qualification) pour les chômeurs de longue durée.
4. L'association des représentants de la société civile aux travaux et réflexions sur les politiques publiques qui concernent les actifs (entendus au sens classique du terme : des salariés et des chômeurs ou des personnes sans emploi en disponibilité ou en charge ponctuellement de leur famille...).
5. Un calendrier triennal qui prévoit des temps de travail pour examiner les possibilités d'extension et d'approfondissement du CPA.
6. Un dispositif simple et accessible à tous, dont les personnes rencontrant un handicap ou des difficultés de lecture.

Le Secours catholique appelle les partenaires sociaux, le Gouvernement et le Parlement à trouver des accords responsables afin de donner toute sa mesure à ce projet.